

Luxembourg, le 27 juillet 2020

REÇU
Par Aiff Christian, 15:07, 27/07/2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé, Monsieur le Ministre des Sports et Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« Le 15 juin 2018, le ministère de la Santé, le ministère des Sports et le ministère de la Sécurité sociale ont lancé le Programme National Thérapeutique Sport-Santé (PNTSS) et la campagne « Sport-Santé 2018 ».

Le PNTSS s'intègre dans le Plan stratégique 2016-2025 pour l'activité physique de la Région Européenne de l'Organisation Mondiale de la Santé appelant les États membres à soutenir la promotion de l'activité physique qui est bénéfique à la prévention de maladies chroniques.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé, à Monsieur le Ministre des Sports et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- *La campagne « Sport-Santé 2018 » a-t-elle pris fin ? Dans la négative, quand est-ce que cette campagne se terminera ? Dans l'affirmative, quelles sont les conclusions de cette campagne ?*
- *Les ministres peuvent-ils nous fournir les taux de participation aux cours d'activité physique thérapeutique depuis 2014 ?*
- *Avant le lancement de la campagne, seulement 21 % des 60 médecins généralistes, interrogés lors d'une étude du Luxembourg Institute of Health, connaissaient le projet*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Sport-Santé. La campagne a-t-elle eu un impact positif sur ce taux ? De quelle façon ?

- *Des états de lieux réalisés en 2014 et 2016 avaient constaté une couverture nationale inégale de l'offre en matière de cours d'activité physique thérapeutique. Suite au PNTSS, cette couverture a-t-elle été améliorée dans chaque région du pays ?*
 - *Les ministres envisagent-ils de lancer d'autres programmes ou projets afin de promouvoir l'activité physique de la population ? Dans l'affirmative, lesquels ?*
- »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Claude LAMBERTY
Député



Carole HARTMANN
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 27 juillet 2020

Objet : Question parlementaire n° 2595 du 27.07.2020 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député Claude Lamberty - Programme National Thérapeutique Sport-Santé (PNTSS)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés